53me Année — Nouvelle série — No 70 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 24 MAI 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

AU CONSEIL GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES

Nous publions ci-dessous les vœux émis par M. Paret, Conseiller Général de Sisteron :

1o — Considérant la pénurie de Force Motrice et d'éclairage qui se manifeste pendant la période hivernale dans toute la France et surtout dans notre région alpestre qui devrait être favorisée à ce point de vue, le Conseil Général émet le vœu que le gouvernement veuille bien faire examiner de nouveau et faire exécuter par la Société des Forces Motrices de la Durance la concession de chute qui lui avait été donnée Ventavon-Sisteron avec usine génératrice dans cette dernière commune.

Ce projet initial, qui comportait l'équipement d'une chute de 45.000 H.P. a été scindée par l'autorisation ministérielle de construction d'une usine provisoire au Poët de 22.000 H. P. L'exécution complète de projet ferait bénéficier la nation: 1o d'un supplément de kilowat double de celui produit actuellement ; 2o les travaux de terrassements qui ont été faits en aval de la chute du Poët.

∴

2o — Considérant que le Conseil Général des Hautes-Alpes a classé comme route départementale le tronçon du chemin vicinal no 6 qui aboutit à la route nationale no 93 pour la partie qui la concerne, le Conseil Général des Basses-Alpes émet le vœu:

1o Que la partie de ce chemin qui se trouve sur notre territoire soit classée dans le réseau départemental en raison du trafic ;

2o Que la construction du tronçon de route qui devait être donné en adjudication en 1939, reliant la route Nationale 93 à la Nationale 85 soit compris dans un programme prochain.

Vœux réservé pour la 1e partie ; adopté pour la 2e partie.

∴

RATIONNEMENT DU VIN

Vœu émis par M. Paret

Pratiquement à la fin Juin, il n'y aura plus de vin en rationnement, les bons d'achat attribués au Département seront épuisés ;

Mais nous avons une situation tout à fait tragique dans la région de Castellane où les travailleurs de force, dès à présent, ne peuvent toucher leur rationnement ;

D'après certaines indications, en général en France, les quantités de vin restant dans les entrepôts seraient mises à la disposition exclusivement des travailleurs de force et des collectivités et les particuliers seront mis dans l'obligation de s'approvisionner au secteur libre ;

Le Conseil Général, ému de cette situation,

Emet le vœu qu'une tranche de bons d'achat de 2.000 hectos qui avait été tirée en supplément du commercialisable déclaré dans ce département, soit imputée sur un autre département producteur, ou sur le secteur importation, pour pouvoir au moins distribuer les rations de travailleurs de force.

∴

Dans un prochain numéro, nous publierons le rapport de l'Urbaniste chef M. Meyran-Heine sur le projet d'aménagement de la Ville de Sisteron. Rapport qui a été présenté par M. Paret à la session du Conseil Général du 13 courant. Nous savons que le Conseil Général a adopté les conclusions de M. Paret, président de la Commission des Finances et qu'il participera aux charges qui resteront à la commune de Sisteron par une subvention de 50 o/e.

CROQUIS ALPIN

La spectatrice

Au bord de la Durance altière,
Suzy, la fervente du sport,
Les cheveux fous au vent du Nord,
Suit le match, frémissante et fière.

Elle veut d'une main entière
Capter la mèche qui se tord,
Au bord de la Durance altière,
Suzy, la fervente du sport.

Et son regard plein de lumière
Qui scintille et scintille encor,
Semble, au milieu de son transport,
Un reflet bleu de la rivière,
Au bord de la Durance altière.

Georges GEMINARD.

Lettre Ouverte

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 20 Mai 1947

Mon cher Titin,

Depuis ma dernière des évènements se sont produits : d'abord la Conférence de Moscou pour la Paix s'est séparée sans succès, les partenaires ont fait maldonne. Après s'être taquinés en se refusant mutuellement les satisfactions petites ou grandes escomptées par chacun, ils ont renvoyé à la Saint-Sylvestre la possibilité de se mettre d'accord et de nous f... donner enfin cette grande Paix réclamée à grands cris par les peuples excédés.

Les exécutions des fauteurs de guerre ne semblent pas avoir intimidé les dirigeants des nations, puisque à chaque instant on nous parle encore d'une guerre possible. Que faudra-t-il donc comme super catastrophe pour inciter les fous à la sagesse ? Espérons malgré tout, Titin. Allah est grand ! disent les fidèles de Mahomet.

Un autre évènement marquant : c'est l'ététage du gouvernement à cinq têtes ; la plus remuante s'est décapitée elle-même avec un opportunisme digne d'une autre époque ; sentant que l'esquif qui portait l'équipage partait à la dérive à travers les écueils inombrables et qu'il n'y avait plus que des coups à recevoir elle a quitté le corps gouvernemental, plus à son aise dans l'opposition pour préparer les lendemains électoraux. Sa tactique déjà se révèle par les grèves qui, un peu partout, se déclanchent et nous font entrevoir des jours pénibles.

La Paix internationale ne nous a pas été donnée, la Paix Française est loin d'être acquise ; il semblait que sept années de batailles et d'angoisses de toutes sortes inciteraient les humains en général et les français en particulier, à rechercher tout ce qui unit pour pouvoir reconstruire en Paix la maison démolie. Mais un génie mauvais semble souffler partout la haine et la discorde.

En dehors des fracas de la guerre jamais le monde n'a été aussi agité, jamais les français n'ont été aussi divisés.

Les allemands chassés de chez nous, tout le monde respirait librement et il semblait que tout allait marcher à merveille, beaucoup avaient cette illusion de croire à la réconciliation générale sur le dos de l'ennemi défait, ceux-là avaient compté sans la hideuse politique, sans les politiciens de naissance qui succédaient bruyamment aux politiciens de carrière, sans les omniscients apprentis sorciers qui, imbus de leur prétendu savoir universel appliquent à tort et à travers leurs méthodes nouvelles abracadabrantes, auxquelles on ne peut certes pas faire le reproche d'être ampiriques, leurs auteurs ne révélant à l'usage aucune expérience.

Aussi tout va de mal en pis, mon bon Titin, et nous tombons du Charybde germain sur le Seylla totalitaire.

Car les méthodes qu'on nous applique ne sont rien autre que celles imposées à Vichy par Hitler et sa clique ; on les a, tout au plus, quelque peu démarquées et nous sommes en train d'en crever. Et c'est cette mascarade qu'on veut nous faire prendre pour la Liberté.

Nous sommes ligotés comme des saucissons de haut prix, maillotés comme des salmis transalpins !

Ça ne peut pas durer, Titin, les français ne peuvent respirer qu'en liberté ; les signes avant-coureurs se produisent : à Paris, au Vélodrome d'hiver une réunion monstre des petits et moyens commerçants et industriels a clamé son indignation contre le dirigisme ; à Marseille, la Fédération des syndicats commerciaux, industriels et agricoles, comprenant plus de 20.000 adhérents a protesté avec véhémence contre le maintien de toutes les contraintes intolérables qui ont survécues au départ des nazis.

A la Roche-sur-Yon, les commerçants, artisans et membres des professions libérales à la sortie d'un meeting où ils avaient énergiquement portesté contre le dirigisme et les impôts excessifs, se sont rendus aux bureaux du contrôle économique où ils ont tout cassé et brulé les dossiers. Ils sont ensuite allés dans trois bureaux des contributions où ils ont également brulé les dossiers.

Les Français sont des agneaux, mais les agneaux deviennent un jour mouton et j'ai toujours entendu dire que lorsqu'on tond les moutons ils bêlent mais sans plus ; mais si après leur avoir pris la laine on entame la peau, les moutons en général, et surtout les moutons français, ils deviennent enragés et dévorent le tondeur quel qu'il soit.

Tu vois, Titin, qu'il ne faut pas désespérer, continue à soigner tes moutons, tu pourras peut-être un jour, jouir en paix de leur laine.

Louis SIGNORET.

Les Fêtes de Pentecôte

C'est ce soir que débuteront les Fêtes de Pentecôte organisées par le Comité Permanent des Fêtes de Sisteron.

Cette année, les diverses manifestations prévues au programme revêtiront un éclat particulier. On dansera dans le stade, sur un grand plancher, l'entrée en sera gratuite, ainsi que dans la salle des Variétés où l'entrée sera payante. Ces bals seront desservis par l'orchestre militaire de la 4e région et un orchestre réputé.

Pour rehausser le Corso, le premier prix de la Bataille de fleurs de Nice sera des nôtres ce jour-là. Cette initiative est due à un de nos compatriotes habitant Nice.

Le Comité prie instamment les responsables des chars de bien vouloir être exacts au rassemblement dans le Rond-Point de la Gare à 14 heures, de façon à permettre le départ du Corso à l'heure prévue.

∴

Le Lundi à 9 heures, sur le Stade Municipal aura lieu une fête de jeux sportifs :

3 grandes courses pédestres

1o Une course relais 4 x 300 juniors et seniors, 1.000 frs de prix

2o Une course relais 4 x 80 minimes et cadets, 750 frs de prix

3o Course du camisard : se munir d'une valise, veste, pantalon, chemise en plus de la tenue sportive.

D'autres jeux auront lieu : cruche, mât de cocagne, course aux œufs, etc... etc...

Venez nombreux concourir.

∴

A l'occasion des grandes fêtes qui ont lieu chez nous et du concours de vitrines organisé ces jours-là, les commerçants procèdent avec frénésie à l'embellissement de leurs vitrines dans l'espoir d'être parmi les primés. Cette nouvelle parure donnera à Sisteron un aspect de propreté et d'élégance que les visiteurs ne manqueront pas d'apprécier... La Ville de Sisteron elle-même a reçu un coup de balai sérieux qui la présentera sous un aspect propre et correct auquel tout le monde rend hommage.

Déjà, le Cours du Collège, le Pré de Foire, la Place de l'Eglise, se garnissent de diverses et nombreuses attractions qui feront la joie des enfants et des grands-parents, elles divertiront le public en général.

Souhaitons pour ces jours de fêtes la trêve de la pluie et qu'un soleil resplendissant préside à ces jours d'allégresse.

∴

Le Comité des Fêtes informe le public que pendant le défilé des chars devant le jury, des chaises payantes seront réservées au public moyennant la somme de 30 francs, qui sera perçue sur place par un contrôleur.

Le programme officiel des fêtes, comprenant la liste des nombreux chars, voiturettes et groupes, sera mis en vente pendant ces diverses manifestations.

∴

Le Comité des Fêtes n'a pas négligé ses efforts pour donner le plus d'éclat possible aux fêtes traditionnelles du pays.

Il a fait appel à une troupe de Marseille qui obtient actuellement dans ses tournées dans les Hautes et Basses-Alpes un grand succès.

Vous pourrez applaudir Dimanche 25 Mai à 16 heures, salle des Variétés, un programme de Music-Hall avec le fantaisiste siffleur de la Radio qui joue, chante et danse, BOB DRELLYS, le comique burlesque du Cirque Médrano, PICTON et de nombreuses attractions.

Vous passerez de bons moments d'hilarité avec le spectacle « Y a du Soleil partout ».

∴

Par suite du déplacement de la Musique de l'Air à la réception du Président de la République à Annecy le Comité a été dans l'obligation de modifier son programme prévu pour les Fêtes de la Pentecôte, comme suit : Après le Tournoi de Sixte, Grand Bal sur le Stade avec le Symphonic-Jazz de Gap. Le Concert annoncé pour le Dimanche est reporté au Lundi et aura lieu sur le Stade Municipal aussitôt après le Corso.

Par contre, le jazz au grand complet de la Musique de l'Air tiendra le pupitre le Dimanche soir au bal donné sur le Stade.

Le Comité s'excuse auprès du public d'avoir apporté au programme des fêtes cette petite modification indépendante de sa volonté.

ECHOS DE GACHE

SISTERON SANS PAIN

Sisteron vient de passer quelques jours, non pas tragiques, mais des jours qui rendaient les habitants assez mécontents.. et pour cause.

Notre ville vient d'être privée pendant cinq jours de pain. Aujourd'hui le ravitaillement de nos boulangeries est mieux assuré et la population a de suite pris un air de fête.

C'est un air de deux airs tout à fait naturel, puisque nous avons un peu de pain et que nous sommes aux fêtes de Pentecôte.

∴

CORSO FLEURI

L'annonce du Corso Fleuri pour le Lundi de Pentecôte a donné dans Sisteron une certaine effervescence. Tous les organisateurs de chars, de groupes et de voiturettes, discutent, se pressent, vont voir les uns, les autres, enfin font tout ce qu'il faut pour donner à ce défilé l'ambiance des temps passés. D'après les rumeurs, le corso sera beau, les spectateurs ne seront pas déçus. C'est très bien.

La Ville de Sisteron doit renaitre, elle renaitra.

∴

FOOT-BALL

L'équipe du Sisteron-Vélo est allée Dimanche, chercher à Pertuis une défaite, alors que ce match aurait très bien pu être gagné par les nôtres si tous les joueurs titulaires sisteronnais avaient mis un petit peu de bon sens, car nos représentants se présentèrent sur le terrain avec cinq équipiers premiers et 6 remplaçants.

C'est ainsi qu'au coup de sifflet final de l'arbitre, donnant la victoire à Pertuis, un chef de train sportif de la S.N.C.F., qui se promenait sur la touche, se mit à crier :

Pertuis, tout le monde descend...

SPORTS

SISTERON-VELO

Dimanche dernier, l'équipe de foot-ball du Sisteron-Vélo se déplaçait à Pertuis pour rencontrer l'équipe de cette ville en un match comptant pour le Trophée des Alpes.

Sisteron s'est maintenu durant la première mi-temps qui fut sifflée sur le score de 2 buts partout. Malheureusement, la deuxième mi-temps fut très mal jouée par les nôtres et la fin fut sifflée par 5 buts pour Pertuis contre 2.

Cette partie aurait très bien pu être gagnée par Sisteron si l'équipe avait fait ce déplacement au complet. La faute n'est pas imputable aux joueurs. Les cinq équipiers de première se sont employés de leur mieux, les six jeunes débutants firent ce qu'ils purent. Sisteron aurait certainement gagné ce match, mais la mauvaise volonté de certains équipiers premiers qui ne voulaient pas faire ce déplacement a permis à l'équipe visitée de remporter un match de quart de finale du Trophée des Alpes.

∴

C'est demain, Dimanche de Pentecôte, à 14 heures, sur le Stade, que va se disputer le Tournoi de Sixte organisé par le Sisteron-Vélo, avec la participation des équipes sélectionnées des Hautes et Basses-Alpes. Le public assistera à un vrai régal sportif, avec des matches qui mettront en présence les équipes de Gap, Manosque, Laragne, Veynes, St-Auban, Les Mées, Forcalquier, Malijai, Oraison et Sisteron, et où se disputeront un Challenge, deux Coupes et six médailles en bronze.

© VILLE DE SISTERON

L'Espéranto dans le monde

ANGLETERRE

M. W. E. Collinson, professeur de langue allemande et titulaire de la chaire d'Esperanto à l'Université de Liverpool a, le 4 Janvier 1947, fait une conférence sur la valeur de l'Espéranto au « City Literary Institute » de Londres. Voici en quels termes il a conclu :

« De l'étude que je viens de vous présenter, nous avons le droit de conclure que, dans l'Esperanto, les racines sont en majeure partie d'origine latine et la structure, l'ordonnance interne de la langue s'apparentent plutôt aux langages de l'Europe Centrale et Orientale. Cela n'a rien d'étonnant si on se rappelle que Zamenhof (l'auteur de l'Esperanto), parlait principalement l'Allemand, le Polonais et le Russe.

Ces caractères font de l'Esperanto un instrument plus parfait que toute autre langue auxiliaire pour servir de pont entre les deux parties de l'Europe : l'Occident et l'Orient.

Le génie de l'Esperanto consiste précisément en ce qu'il est né dans le cerveau d'un homme qui aimait les langues et en pratiquait un grand nombre y compris le Latin et le Grec classique. L'Esperanto n'est pas le sec compromis issu d'une discussion de comité. On peut le comparer à un prisme dont les faces renvoient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel européen s'étendant des bords de l'Atlantique jusqu'aux steppes de l'Union Soviétique. Enfin sa pratique a montré d'une façon irréfutable que sa structure s'adaptait parfaitement aux exigeances de la tournure d'esprit et de la pensée des pays d'Extrême Orient comme de ceux de l'Occident. .»

Pour tous renseignements sur l'Esperanto, s'adresser à la Société « Les Amis de l'Esperanto » 63, rue Droite à Sisteron.

Visage découvert

par Jules MOUGIN

I

Un nez large à cause des narines largement ouvertes, des lèvres gourmandes, jamais assez gourmandes, les dents saines, solides comme vraies meules, des yeux qui regardent le soleil, la mer, et les étoiles. Un visage découvert.

II

La main de l'homme
Ses yeux
Sa bouche
Le beau visage de l'homme.
La femme
Ses yeux
Sa bouche
Le beau visage de la femme.
La pureté de l'homme et de la femme.

III

Vivre dans le bourg natal, respecter son pays et songer continuellement au monde.
Se regarder dans son fils, le frère de tous les enfants de l'univers.

S. N. C. F.
Emission d'Obligations 4 %

Pour la reconstruction et l'équipement du chemin de fer, la S.N.C.F. procède, à partir du 19 Mai, à l'émission d'obligations 4 % 1947 en coupures de 5.000 et 50.000 francs.

Les principales caractéristiques de ces obligations sont les suivantes :

Coupons et remboursements nets d'impôts.

Amortissement en 40 ans à compter du 1er Juillet 1947, au pair par tirages au sort annuels ou par rachats en Bourse, avec faculté de remboursement anticipé à toute époque.

Echéances d'intérêt et d'amortissement : 1er Juillet 1948 à 1987, jouissance 1er Juillet 1947.

Prix d'émission :

Obligation de 5.000 frs: 4.825 frs
Obligation de 50.000 frs: 48.250 frs

Les souscriptions sont reçues sans frais aux guichets du Service des Titres et dans les principales gares de la S. N. C. F., aux guichets des Comptables du Trésor, de la Banque de France et des principaux établissements de crédit.

Porcs 2.980 fr. fco port emb. 16 kg BEL ASSIER Lot

Chronique Locale et Régionale

AVIS. — En raison de la sécheresse persistante, la population est priée de vouloir bien éviter le gaspillage de l'eau potable. Elle est surtout invitée à ne pas faire usage de l'eau potable pour l'arrosage des jardins et le lavage des voitures.

La Municipalité compte sur la bonne compréhension des usagers avant toute contrainte.

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE
Vente — Installations — Réparations
C. FIASTRE — SISTERON
Exposition et Vente: 22, rue Saunerie
Entrepôts et Ateliers : Route de Marseille
Cuisinières - Réchauds - Radiateurs
Chauffe-Eau — Frigidaire
Agences Thomson, Sholtés, C.R.E.
Electro Pompes GUINARD
Lustrerie — Lampes Fantaisies
T. S. F.
Installation Ordinaire et de Luxe
Ville et Campagne

ON DEMANDE :

une Femme de Chambre - Serveuse pour hôtel. Bons gages.
S'adresser au Bureau du Journal.

AUTREFOIS et.. AUJOURD'HUI — Avant la guerre de 1914, un arrêté municipal fixait, aux foires et marchés, l'heure de l'ouverture des achats en gros. Cette heure était annoncée par la présence d'un drapeau fixé à l'horloge de la place à 11 h. exactement. Les citadins avaient donc largement le temps de s'approvisionner avant l'ouverture des achats en gros. Aujourd'hui, ce règlement n'est plus appliqué et nos ménagères ont à lutter contre la présence d'accapareurs qui achètent dès le matin.

On constatera avec nous que l'approvisionnement des marchés d'aujourd'hui n'égale pas ceux d'avant-guerre. Il est donc utile de revenir à une règlementation des achats permettant à nos ménageres de s'approvisionner et dès 11 heures, rendre la liberté aux acheteurs petits et gros. Ainsi fait, chacun y trouvera son compte.

Pour rien...
un POSTE de T.S.F. de 15.000 frs
une BICYCLETTE mixte, gd luxe de 10.000 frs
un LUSTRE, très moderne, 6.000 frs
en ACHETANT un
Billet de la Tombola
du Comité des Fêtes de Sisteron
En vente chez tous les commerçants.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

ETAT-CIVIL

du 16 au 23 Mai 1947

Naissances

Lucette Augustine Georgette Rougon, avenue de la Gare. — Marie Claude Josette Mazal, avenue de la Gare. — Danielle Jeannette Giraud, avenue de la Gare. — Georges Jean René Amayenc, avenue de la Gare.

Décès

Georges Jean René Amayenc, avenue de la Gare.

REMERCIEMENTS

La famille HONDE-BONTOUX, profondément émue par les touchants témoignages de sympathie qui lui ont été prodigués lors du décès de

Madame Célina HONDE-BONTOUX

ainsi que par les hommages rendus à la mémoire de leur chère disparue adresse ici à tous ses remerciements les meilleurs.

Il n'y a pas eu de lettres de faire-part.

AVIS

M. Paul GARCIN, coiffeur, Rue Droite, prévient le public que son magasin sera fermé du 26 Mai au 9 Juin, pour congé annuel.

CHAUSSURES. — Les demandes de chaussures usage-travail et sandalettes sont reçues au bureau du Ravitaillement jusqu'au 24 Mai, dernier délai.

A VENDRE :

Parcelle de terrain et bois, cabanon et fontaine, quartier de l'Hubac.
S'adresser à M. EYSSERIC Henri 1, rue Bon Hôtel, GAP.

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre communique :

La loi du 7 Octobre 1946 (Journal Officiel du 8 Octobre), permet d'accorder une réduction de 75 % sur les tarifs de chemin de fer aux guides de Grands Invalides dont le pourcentage d'invalidité est égal ou supérieur à 60 % non bénéficiaires de l'article 10 de la loi du 31 Mars 1919, mais justifiant par la production d'un certificat du Centre de réforme, que leur état nécessite l'assistance d'une tierce personne.

Ces dispositions sont applicables à toutes les catégories d'Invalides qui sont assimilables aux Invalides de Guerre proprement dits, au regard de la carte de réduction de tarifs sur les chemins de fer, c'est-à-dire les Invalides Victimes Civiles de la Guerre et Invalides Militaires hors Guerre.

En conséquence, les Grands Invalides mentionnés ci-dessus qui, par la gravité de la blessure ou de leurs infirmités, se croient susceptibles de bénéficier de la nouvelle carte-double barre rouge, ouvrant droit à la réduction en faveur du guide, devront adresser leur demande à l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre (Ancien Evêché) à Digne. Cet organisme leur enverra l'imprimé et la nomenclature des pièces à produire pour la constitution de leur dossier qui sera soumis à l'avis de deux médecins, dont l'un désigné par le Centre de Réforme.

BLANCHISSERIE MODERNE
Teinturerie — Dégraissage
Travail rapide et soigné par professionnel
LIVRAISON SOUS HUITAINE
S'adresser :
Chapellerie-Chemiserie TORREANO
Rue Droite — SISTERON

Spectacles de la Semaine :

Pour les Fêtes de Pentecôte
Pas de Cinéma.

Pour rechercher l'eau
Pour creuser les puits
Pour creuser les galeries
une seule adresse
Louis MEYSSONNIER
puisatier
La Baume — SISTERON
Prix raisonnables — Travail rapide

DE GARDE cette SEMAINE :

Docteur Tron.
Pharmacie Bœuf.

TOUS les Travaux Typographiques
TOUTES les Fournitures Scolaires et de Bureaux
Livres et Registres
à l'
Imprimerie — Papeterie — Librairie
M.-PASCAL-LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON
Téléphone 1.48

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

ARBORICULTEURS ! !

Vous avez traité soigneusement vos arbres en hiver ! Ne vous laissez pas attendrir par une belle floraison prometteuse ! Les insectes veillent. Il vous reste à effectuer dès la chute des pétales sur **VOS ARBRES A FRUITS A PEPINS** le premier traitement contre le ver du fruit. En toute confiance consultez la Société « **Les Emballages de la Durance** » qui vous fournira tous les renseignements nécessaires pour vous aider à obtenir des fruits qui se vendront bien.

Voyez nos produits à base d'arsenic et comparez nos prix.

« **Les Emballages de la Durance** »
La Cazette à SISTERON — Tél. 15

Etude de Me A. TAXY
Notaire à DIGNE

AVIS DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me TAXY, notaire à DIGNE, le vingt neuf Avril mil neuf cent quarante sept, enregistré le trente Avril suivant folio 18, numéro 125, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits,

Madame Marie GALISSIAN, épicière, veuve de Monsieur Daniel NEVIERE, demeurant à VOLONNE,

Et Madame Denise NEVIERE, épouse de Monsieur Gaston ROUSTAN comptable, avec lequel elle demeumeure à MARSEILLE, 227, Rue d'Endoume,

Ont donné en gérance libre et pour une durée de trois, six ou neuf années, qui ont commencé à courir le premier Mai mil neuf cent quarante sept,

A Monsieur Léon GAUBERT, boulanger, demeurant à VOLONNE,

Un fonds de commerce d'Epicerie sis et exploité à VOLONNE.

En conséquence, Madame veuve NEVIERE et Madame ROUSTAN ne seront pas responsables des dettes d'exploitation dudit fonds de commerce pendant la durée du bail.

TAXY Auguste, notaire.

Etude de Me Paul BERTRAND
Huissier à SISTERON

VENTE

par suite de saisie-exécution
en vertu
d'une décision Prud'hommale

L'an mil neuf cent quarante sept et le Dimanche premier Juin à quinze heures, à CUREL, devant la ferme GAUDEMARD, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le Ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de :

UN CABLE PORTEUR
UN CABLE TRACTION
UN PALAN A CHAINE
UN FUSIL DE CHASSE

Paiement comptant avec 20 % en sus du prix d'adjudication.

L'Huissier chargé de la vente
Paul BERTRAND.

TUE-PUNAISES
Droguerie Paul BERNARD

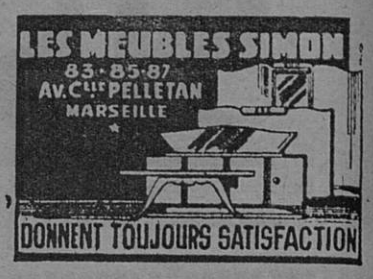

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

VENTE
DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le trois Mai mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le huit Mai mil neuf cent quarante sept, folio 47, case 250

Madame PRUDENT Thessalie Lucie Magdeleine, veuve de Monsieur CLEMENT Constant Paul Thimothée, demeurant et domiciliée à SISTERON,

Madame CLEMENT Claudia Marie Lucie France, épouse de Monsieur MARTIN Léon Bertin, Garde des Eaux et Forêts, demeurant et domiciliée avec lui à BAYONS, hameau du Forest,

Mademoiselle CLEMENT Marie Thérèse Angèle Philomène, sans profession, demeurant à SISTERON,

Et Monsieur CLEMENT Lucien Louis Paul Barthélémy, employé, domicilié à SISTERON,

Ont vendu, conjointement et solidairement entre eux à

Madame RICHAUD Hélène Charlotte, veuve de Monsieur CHAUVIN Siméon Mathieu,

Et Monsieur CHAUVIN Charles Louis Guillaume, négociant en vins,

Demeurant et domiciliés tous deux à SISTERON,

Un fonds de commerce de

MARCHAND DE CHAUSSURES

exploité à SISTERON, rue Droite numéro 11, dans un immeuble appartenant aux vendeurs.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de fonds de commerce » a paru dans le numéro du vingt et un Mai mil neuf cent quarante sept.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me ESMIEU Notaire à SISTERON, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Deuxième Insertion,
Jean ESMIEU, notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Le Passager. — Comment fais-tu pour rouler avec des pneus neufs.

Le Chauffeur. — Dès qu'ils sont usés, je les fais regommer au GARAGE MODERNE, chez Francis.

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — ALLEGRE & CHASTEL — t. 2.05, SISTERON

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

© VILLE DE SISTERON